

NORMES PHONOLOGIQUES SUBJECTIVES : DES ÉTUDIANTS FRANÇAIS FACE À LA LIAISON.

Chiara Celata (Scuola Normale Superiore, Pisa)

Bernard Laks (Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

Oreste Floquet (Sapienza, Università di Roma)



SAPIENZA
UNIVERSITÀ DI ROMA

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense

Préliminaires

L'audition et l'articulation : Saussure *versus* Passy

- Primat de l'audition sur la production. Comme le rappelle Jakobson : la langue maternelle ce n'est pas ce que l'on a dans la bouche, c'est ce qu'on a dans l'oreille. Logiquement, la phonologie doit être fondée sur l'acoustique non sur l'articulatoire (Preliminaries to Speech analysis, Fundamentals of Language, SPE)
- Saussure : Pour saisir l'objet de la linguistique il faut se situer dans le circuit de communication **au moment où une image auditive devient une image mentale** (Cf. circuit de parole CLG 27)
- L'oreille humaine comprise comme dispositif à la fois **physiologique (perceptif)** et **psychologique (cognitif et mental)** occupe une place centrale dans l'architecture saussurienne : elle induit ce que de Mauro a appelé **le primat de l'acousticité** (n114). Les références dans le corpus saussurien sont surabondantes :
 - « Il y aurait de la naïveté à vouloir édifier une phonologie sur la supposition: que le fait physiologique est la cause dont les figures acoustiques sont l'effet; car si cela est vrai physiquement, il est aussi clair, dans un autre sens, que **ce sont les figures acoustiques à produire qui sont la permanente cause de tous les mouvements physiologiques exécutés** ». ELG 249

Préliminaires

L'audition et l'articulation : Saussure *versus* Passy

- **Le jugement de l'oreille apparait comme le critère opératoire et central de la phonologie** :« [syllabique, non syllabique] Ce sont les noms de deux états ou de deux fonctions dont l'une ou l'autre revient à chaque élément d'une chaîne **au jugement de l'oreille** » Ph 30
- « Quoique nous n'entrions point encore dans le vif de notre sujet nous sommes forcés pour en marquer les limites d'opérer ici un instant avec le terme syllabe, pour la [] duquel il est simplement fait appel [sentiment, témoignage] **au jugement de l'oreille** » Ph 62
- « chaînon : espace de son ayant pour limite initiale et finale , ou un silence ou un son **que l'oreille ne juge pas identique avec lui** » Ph 90
- **Le travail de l'oreille est un travail cognitif** :
 - « Considérer la totalité des éléments acoustiques revient à distinguer les unités acoustiques successives; ce sont deux expressions du même point de vue. Ce n'est qu'une seule et même opération. **C'est l'opération même de l'oreille pendant qu'elle perçoit le discours** ». Ph 103

L'image acoustique est une image mentale

- Il n'y a phonème qu'autant **qu'un effet acoustique sensible est produit.**"(Ph, p.24)
 - « Le langage se compose d'un système d'oppositions acoustiques » Ph 92
- Il est toujours nécessaire de partir du travail de l'oreille
 - « [cette méthode] est imposée par la dépendance où nous nous trouvons **toujours du fait acoustique** » Ph 113
- Ce n'est qu'au niveau interne et cognitif (**mental**) que le signe existe complètement en tant qu'image acoustique liée à une signification :
 - « Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE– du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait « physique » du son par opposition au fait « mental » de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe », mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. » Ph 20-21)
- L'unité phonologique est donc une unité mentale, un produit **du travail cognitif de l'oreille**
 - « phonème = **oppositions acoustiques**; phonème = indivision dans le temps, résultant de **ressemblance relative**; phonème = **totalité du son perçu** de moment en moment » Ph 91
 - « Beaucoup de phonologistes s'attachent presque exclusivement à l'acte de phonation, c'est-à-dire à la production des sons par les organes (larynx, bouche etc.) et négligent le côté acoustique. Cette méthode n'est pas correcte : non seulement l'impression produite sur l'oreille nous est donnée aussi directement que l'image motrice des organes, **mais encore c'est elle qui est la base naturelle de toute théorie** » (CLG 63).
 - « [L'image acoustique] n'est pas le son matériel, chose purement physique, **mais l'empreinte psychique de ce son**, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens" (CLG 98).

- La conception acoustique et cognitive du phonème saussurien s'inscrit dans la lignée de Baudouin (par ailleurs lecteur enthousiaste du *Mémoire*)
 - « Baudouin de Courtenay et Kruszewski ont été plus près que personne d'une vue théorique de la langue sans sortir des considérations linguistiques pures: ils sont d'ailleurs ignorés de la généralité des savants occidentaux» SM 51
 - « *Phonème* (grec φωνή, φώνημα "voix") est un terme linguistique : **une unité phonétique psychique vivante**. Tant que nous avons affaire à la parole ou à l'audition, actions passagères, le terme "son" nous suffit, indiquant l'unité phonatoire – ou de prononciation – la plus simple, qui provoque une impression acoustico-phonétique unique. Mais si nous nous mettons au niveau de la langue réelle, **niveau qui existe seulement de façon ininterrompue psychiquement**, seulement comme **un monde de représentations**, la notion de *son* ne nous suffit plus et nous cherchons un autre terme pour **l'équivalent psychique du son**. Ce terme c'est celui de *phonème* ». Ivan Alexandrovic Baudouin de Courtenay. 1899 Traduction in Léon, P., et al. (1977).

Analyse phonologique et conscience linguistique du sujet

- Dès l'origine le concept de phonologie renvoie à la conscience linguistique active du locuteur :
 - « Par un certain son qualitativement déterminé en opposition à un autre nous n'entendons pas un son semblable à lui-même dans tout les cas [...] Nous entendons au contraire, par exemple pour le son i suédois moderne une quantité de variantes qui sont tellement semblables les unes aux autres, acoustiquement ou en général génétiquement, qu'elles ne sont pas distinguables par celui qui parle ou écoute, du moins pas sans grandes difficultés, et que leurs différences qualitatives, même si elles étaient perceptibles à l'oreille, ne sont de toute façon pas exploitées à des fins linguistiques, c'est-à-dire qu'elles ne forment pas des différences de sens. Sur cette base un simple groupe de sons distincts minimums peut être considéré avec raison comme entièrement homogène, et chaque individu phonique de ce groupe peut ainsi porter le même nom (par ex "son i") sans inconvénients, nom qui est un nom de genre et non pas un nom propre". Noreen 1903, 407
- C'est également la position des praguois (sauf Martinet)
 - Il est impossible en effet de pénétrer dans « l'esprit de tous les membres d'une communauté linguistique » (en particulier s'il s'agit d'une langue morte). De même découvrir ce que « sent » la conscience linguistique est une entreprise épineuse et extrêmement difficile. Que la « conscience linguistique » ne soit pas capable de partager un phonème en parties successives, et que tous les membres d'une communauté linguistique possèdent les mêmes phonèmes – ce sont là deux affirmations tout à fait exactes, mais qui ne peuvent nullement être considérées comme définition du phonème. Le phonème est avant tout un concept fonctionnel, qui doit être défini par rapport à sa fonction. Sa définition ne peut être obtenue au moyen de concepts psychologiques. [...] Tout cela revient au même, à savoir que toute langue suppose des oppositions « phonologiques » distinctives et que le phonème est un terme de ces oppositions (Trubetzkoy 1939, p. 43).

Le primat de la parole sur la langue : la conscience linguistique et la grammaire intériorisée sont des produits de l'activité de parole et de l'audition

- Si on lit les notes des étudiants et les fragments, la position de Saussure est très claire : « Sans doute, la langue n'est sortie elle-même que de la parole dans un certain sens ; il faut la parole de milliers d'individus pour que s'établisse l'accord d'où la langue sortira. La langue n'est pas le phénomène initial. (Notes de Constantin du III^e cours, cf. Saussure - Engler 1968, item 341 p. 56, item 346 p. 57).
- Il revient à constater que toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. (*ELG*, p. 118). La langue n'est créée qu'en vue du discours. (*ELG*, p. 277). »
- Ainsi comme l'écrit Bouquet : L'importance de la linguistique de la parole apparaît encore dans la remise en question, faite dans le troisième cours, de la distinction langue/parole sur le chapitre de la syntaxe. Et elle apparaît encore dans la réaffirmation de la dualité de la linguistique - dans le dernier texte autographe connu traitant de linguistique générale, écrit en 1912 à l'occasion de la création de la chaire de stylistique de Bally. Ainsi, s'appuyer sur la dernière phrase, parfaitement apocryphe, du *Cours* - présentant la linguistique comme science de " la langue en elle-même et pour elle-même " - revient à faire de Saussure le héraut d'une conception des sciences du langage qui n'a jamais été la sienne. (Bouquet 1999 [\[48\]](#)).

Seule la chaîne sonore a une existence linguistique et phonologique

- contre cette conception, la protestation que j'élève consiste simplement en ceci : il faut définir l'unité phonatoire, et quand on aura défini cette unité on verra l'absence de toute différence entre l'unité dans la chaîne ou hors de la chaîne. On cessera de se figurer que les phonèmes planent d'une part dans le ciel et tombent quelquefois, d'autre part dans la chaîne parlée. Le plus grand tort des phonologistes que j'attaque n'est pas de s'être imaginé que les phonèmes « entrant dans la chaîne » se trouvent soumis à un régime spécial, quoique cette idée soit déjà extraordinaire, mais bien d'avoir accepté l'idée qu'il existerait un autre avatar quelconque des phonèmes que celui qu'ils peuvent avoir dans la chaîne. ELG 143
- La question de la consonne et de la voyelle, de la consonne et de la voyelle est absolument dépendante de la question de la syllabe. Quiconque professe une opinion déterminée sur la consonne et la voyelle sans avoir par-devers soi une vue parfaitement nette et précise sur la syllabe parle en l'air. Or il est à constater que pas un seul manuel de linguistique ne donne l'idée de la syllabe, que de plus comme par fatalité, à mesure que la phonétique devenait plus précise et plus aiguë entre les nuances de l'école anglaise et norvégienne, des Bell, des Ellis, des Sweet et des Storm, elle oubliait plus absolument de diriger son attention sur les conditions de la juxtaposition des phonèmes dans la parole, c'est-à-dire sur les conditions naturelles et infranchissables de la syllabe. ELG 245

LA NORME PHONOLOGIQUE

SUBJECTIVE : UNE PREMIÈRE ÉTUDE

En sociolinguistique, la norme subjective désigne les représentations linguistiques qui se forment chez les locuteurs en fonction de leurs impressions esthétiques, affectives ou morales :

Elle s'exprime par des qualificatifs :

- élégant,
- vulgaire,
- chaleureux,
- prétentieux etc.

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

La norme subjective, exprime également une évaluation sociale. Elle manifeste une *attitude sociale vis-à-vis de la langues*. Elle s'appuie sur une échelle de légitimité :

« il faut parler comme on écrit »
« il ne faut pas dire *ouais* mais *oui* »,
« il ne faut pas rouler le R »
etc.

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

Labov est l'un des premiers à avoir tenté une analyse empirique de la norme phonologique subjective :

- Analyse de /r/ dans les grands magasins de New-York : la variante sélectionnée par la vendeuse dans sa réponse « fourth floor » varie avec le profil social estimé de l'interlocuteur et le type de magasin
- Matched Guise. Test introduit par Lambert, Frankle et Tucker (1966)
JUDGING PERSONALITY THROUGH SPEECH: A FRENCH-CANADIAN EXAMPLE.
 - Un même texte est lu par un même locuteur avec différents accents typiques et/ou différents stéréotypes dialectaux. On demande aux sujets qui écoutent d'assigner un rôle social sur cette échelle à chaque locuteur supposé
 - Les écoutants doivent positionner les locuteurs sur une échelle socio-professionnelle (ouvrier, avocat, professeur, commerçant etc.)

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

Chaque locuteur, en même temps qu'il produit et reçoit des formes linguistiques les juge et les évalue, selon des critères sociolinguistiques mais proprement **linguistiques**.

Question : selon quelle **norme linguistique implicite** ces jugements sont-ils émis?

Pour Labov et Gumperz, une communauté linguistique se définit moins par l'ensemble des formes linguistiques qu'elle partage que par la norme linguistique implicite qui est la sienne : « Shared Norms ».

Pour Bourdieu, les pratiques linguistiques sont évaluées sur un marché symbolique socialement structuré par des normes implicites d'usage

Pour la liaison :

- *Que « pensent » les français de la liaison? Comment 'apprécient-ils? Selon quelles normes subjectives*
- *Comment évaluent-ils la réalisation ou la non réalisation d'une liaison obligatoire, facultative?*
- *Comment éliciter ces normes subjectives sans faire référence à des catégories (socio-professionnelles) préconstruites?*

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

Il ne s'agit pas d'interroger la notion classique, monologique, d'*idiolecte ou de style personnel*, déjà critiquée par Jakobson, mais bien celle de norme linguistique et sociale subjective :

There is no such thing as private property in language : everything is socialized. Verbal exchange, like any form of intercourse, requires at least two communicators, and idiolect proves to be a somewhat perverse fiction.
(Jakobson 1971: 249)

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

Il s'agit donc de mettre en « dialogue » aspects qualitatifs et aspects quantitatifs :

Seule une linguistique de la norme objective, de ses variations et de ses types, sous-jacents aux variations des usages, et une étude systématique des attitudes métalinguistiques dans une communauté utilisant le même système linguistique (langue ou dialecte, selon la définition du système) pourront fonder l'étude des normes subjectives, des jugements de valeur sur le langage et de leurs rétroactions sur l'usage, étude qui pourrait constituer une science sociale apparentée aux théories des valeurs (théorie du droit, de la morale objective, etc.).

(Rey 1972 : 16)

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

notre objectif: Vérifier s'il existe un écart entre la « photographie », quelque abstraite, donnée par les analyses quantitatives du système et l'image qui apparaît dans une enquête qualitative qui interroge les représentations subjectives que les locuteurs ont de la variation et des variantes.

Selon Jakobson :

→ approche ETIC : niveau des analyses extérieures > tendancielle-ment quantitatives.

→ approche EMIC : représentation que les acteurs sociaux se font de leur savoir > tendancielle-ment qualitatives.

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

La norme phonologique subjective condense donc :

a/ des éléments de la norme officielle :

[...] une construction conventionnelle, plutôt que fictive ou simplement arbitraire. À ce titre, tout en étant constituée d'éléments linguistiques, elle est, au départ, extérieure à la langue (Feuillard 2005: 30);

b/ des styles personnels

chaque usage de la langue est inmanquablement marqué par les dispositions particulières du prétendu « émetteur » (Rastier 2001).

LA NORME PHONOLOGIQUE SUBJECTIVE

Inspirés par la psychologie sociale, les linguistes ont souvent privilégié l'étude des attitudes **implicites** (supposées automatiques, inconscientes), qui sont alors élicitées à travers des jugements *indirects*

- *matched guise* (Lambert et al. 1960) on remonte à l'évaluation des certaines formes linguistiques à partir des jugements exprimés *sur le locuteurs* censés les produire
- *Cognitive Sociolinguistics*

Dans notre travail, nous essayons au contraire de produire une étude des attitudes **explicites** (ouvertes, conscientes) d'un groupe d'étudiants à propos de la liaison

- on collecte donc des opinions *directes* sur des formes linguistiques données

cf. Rosseel & Grondelaers (2017) pour une discussion sur « explicite *vs* implicite » dans l'étude de la variation linguistique

Buts

Nous ne nous intéressons pas pour l'heure aux attitudes appréciatives, de type esthétique ou moral.

Notre but est de présenter une étude *phénoménologique* sur la liaison à travers l'analyse des résultats d'un test d'acceptabilité phonologique, qui consiste :

- 1/ à repérer (**conscience épiphonologique**) et
- 2/ à commenter (**conscience métalinguistique**) un certain nombre de fautes introduites volontairement dans un texte oral.

Nous fusionnons donc l'approche introspective avec une approche empirique et quantitative

Ce type d'approche peut être regardé comme une alternative valide aux jugements de grammaticalité (*grammaticality judgments*) de la grammaire générative

Niveaux

En psycholinguistique:

métalinguistique > métacognition : désigne un ensemble de processus impliqués dans le contrôle conscient des activités cognitives. C'est un savoir linguistique conscient qui contrôle les usages

L'expérience métacognitive renvoie en quelque sorte au « **vécu cognitif** » du sujet en matière linguistique.

Processus

On distingue trois types de processus

- **présymbolique**

niveau associatif: celui des premiers traitements présymboliques (réactions ordonnées à des agencements sonores ou productions systématiques des mêmes signes pré-verbaux dans les mêmes circonstances.

- **épilinguistique**

le contrôle cognitif est clairement marqué en surface (comme c'est le cas, par exemple, dans les activités de correction.

- **métalinguistique**

commentaires sur la langue déterminés automatiquement par **la non-concordance** entre une forme perçue et celles stockées dans la mémoire à long terme de l'auditeur.

Méthodologie

Nous avons enregistré le texte de PFC lu par un locuteur francophone natif de Paris qui avait été préalablement entraîné à produire naturellement des divergences, déviations et erreurs concernant la liaison.

Nous avons demandé à nos informateurs de **repérer** et, si possible, de **commenter** et **justifier** leurs jugements à propos des incongruités présentes dans l'enregistrement sonore

Méthodologie

le texte : « LE PREMIER MINISTRE IRA-T-IL À BEAULIEU ? »

Nous avons introduit quatre types d'écarts phonétiques avec la prononciation attendue :

liaisons catégoriques non réalisées: « *son usine* » prononcé [sõyzin], « *les opposants* » prononcé [leopozã], « *jeux olympiques* » prononcé [ʒøolëpik], « *nous avons* » prononcé [nuavõ];

liaisons variables (mais très fréquentes) non réalisées ou fautives: « *très inquiet* » prononcé [tʁɛ̃kje]; « *pâtes italiennes* » prononcé [patitaljen]; « *visites officielles* » prononcé [vizitofisjel]; « *grand émoi* » prononcé [gʁãdemwa];

liaisons erratiques réalisées fautives: « *comment, en plus* », prononcé [komãtãplys];

distracteurs : « *décidé* » prononcé [dɛside], « *le hazard* » prononcé [lazaʁ], « *paru* » prononcé [pari], « *jeûne* » prononcé [ʒœn].

Premiers résultats

Six locuteurs francophones provenant de différentes régions.

- « ! » correspond à un item jugé erroné,
- « 0 » signifie qu'il n'y a pas eu de commentaire.

	[sõyzin]	[leopozã]	[nuavõ]
BD	!	!	!
CO	!	!	!
JM	!	!	!
MP	!	!	!
MD	!	!	!
MF	!	!	!

Premiers résultats

Liaison variables:

- « ! » correspond à un item jugé erroné,
- « 0 » signifie qu'il n'y a pas eu de commentaire.

	[trɛɛkje]	[patitaljɛn]	[vizitofisjɛl]	[grãdemwa]
BD	!	0	!	0
CO	!	!	!	!
JM	!	!	!	!
MP	0	0	0	0
MD	!	!	0	!
MF	!	0	0	0

Premiers résultats

Oreste FLOQUET, Bernard LAKS, *Liaison et acceptabilité : une étude pilote*, Repères DoRiF n.12 -
Les z'oraux - Les français parlés entre sons et discours, 2017,
http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles

Les cas de « pâtes italiennes » et de « visites officielles ».

Certains interviewés affirment explicitement que la prononciation sans liaison y est fautive.

→ Un apprenant du français, pourrait inférer qu'on peut faire, ou ne pas faire, la liaison dans ces cas au motif qu'il s'agit d'un choix libre, optionnel, *pour tout locuteur*.

→ Pour la norme subjective, une telle conclusion serait erronée puisqu'une partie des français au moins, ***nonobstant l'usage***, semble considérer ces liaisons comme obligatoires.

Nouvelle enquête – 2017

- 20 étudiantes de master/licence en sciences humaines ou linguistique, de sexe féminin, dont
 - 12 d'origine parisienne
 - 8 provenant de régions différentes
- même méthodologie qu'en 2016
- données en train d'être annotées et évaluées sur une large échelle

Premières observations

Liaison optionnelles : [gRãdemwa]

S002:

- [...] *après là il a dit* [gRãdemwa] [...] *on ne fait pas vraiment de liaison là normalement*
- *il faudrait prononcer comment?*
- *un* [gRãemwa]

Premières observations

Liaison optionnelles : [gRãdemwa]

S003:

- *alors déjà il a dit [gRãdemwa] moi j'aurais plutôt dit un [gRãemwa]*

[...]en fait il a fait la liaison, donc oui je pense que c'est possible

(scil. [gRãdemwa])

Premières observations

Liaison catégoriques ou très fréquentes réalisées sans liaison:
« Jeux Olympiques » [ʒøolɛ̃pik], « très inquiet » [tʁɛ̃kje]

Au début, les étudiants laissent filtrer la présence d'une échelle de valeurs basée sur la perception du *français normatif* (de l'éducation scolaire):

S018:

- *il faut dire [tʁɛzɛ̃kje]... en faite c'est ce qu'il nous apprennent à parler comme ça à l'école, à faire les liaisons...toujours" [1'34"]*

Premières observations

Avec la suite du raisonnement, les jugements deviennent plus ‘subjectifs’; il font référence aux *impressions* et aux *émotions*:

Expérimentateur:

- *Et si on ne les fait pas, ça veut dire qu'on ne parle pas français comme il faut...?*

S018:

- *Si si si... mais... ça paraît bizarre à l'écoute...* [1'45"]

Premières observations

A la fin, on fait référence à la *statistique* des usages, c'est-à-dire aux habitudes (individuelles ou sociales):

S018:

- *c'est bizarre parce que... on est habitués comme ça [2'05"]*

Premières observations

Un autre exemple (S017):

expérimentateur:

- *et quel est le problème?*

S017:

- *il fait pas la liaison. il dit pas* [ʒøzøɫɛ̃pik]. [1'15'']

S017:

- *parce que je n'ai jamais entendu* [ʒøɫɛ̃pik]... [1'26'']

expérimentateur:

- *et si quelqu'un dit* [ʒøɫɛ̃pik]...?

S017:

- *bon ça me choque pas trop.* [1'54'']

Premières observations

Un autre exemple (S017):

expérimentateur:

- *et quel est le problème?*

S017:

- *il fait pas la liaison. il dit pas* [ʒøzøɫɛ̃pik]. [1'15'']

norme objective

S017:

- *parce que je n'ai jamais entendu* [ʒøɔɫɛ̃pik]... [1'26'']

expérience
subjective

expérimentateur:

- *et si quelqu'un dit* [ʒøɔɫɛ̃pik]...?

S017:

- *bon ça me choque pas trop* [1'54'']

révision du
jugement

Premières observations

Ce décalage « en *temps réel* » des opinions nous montre que:

le premier jugement, objectif, porte sur une construction sociale-normative

→ *standard language culture* (dans le sens de Milroy 2001, Silverstein 1979)

le jugement suivant, subjectif, porte sur la *fréquence des comportements* observés (ou potentiellement observables) chez les locuteurs

Perspectives futures

1/ augmenter la taille et la variété du corpus analysé

2/ élaborer une analyse en composantes principales (PCA) des jugements élicités sur certaines des incongruités (aussi bien que sur le locuteur lui-même), pour repérer les dimensions déterminant les attitudes explicites concernant la liaison

(Grondelaers & van Hout 2013, Pinget 2015)

quelques exemples de dimensions possibles:

Solidarity (acceptable vs inacceptable)

Power (natif vs non-natif)

Dynamism (modernité vs antiquité)

Perspectives futures

3/ Dans une perspective de psycholinguistique expérimentalr, pour mieux tester le niveau méta-phonologique, on prévoit des tests de manipulation mettant en relation la suppression de la consonne de liaison et les temps de réaction

Par exemple

supprimer la consonne de liaison dans:

nous avons (liaison catégorique)

très inquiet (liaison facultative)

Perspectives futures

4/ On prévoit également des tests en imagerie cérébrale (plateforme expérimentale de Paris Ouest) permettant de distinguer le temps de réaction et les temps d'accès au lexique pour des liaisons catégoriques réalisées et non réalisées, variables réalisées et non réalisées, impossibles réalisées dans l'écoute d'un texte.



Modèles, Dynamiques, Corpus
UMR 7114

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

